



Aide benevole et ou reprise de dossier

Par roufion

Bonjour je suis agé "87, "handicapé"avc",déplacement impossible
je recherche l'aide bénévole d'un avocat ,uniquement par mail
pour un avis sur une procédure en cours et,éventuellement,la reprise d'un dossier en juridictionnelle,non plaidé

Par Isadore

Bonjour,

Les intervenants sur ce forum ne sont pas forcément avocats, il n'y a pas de contrôle de leurs qualifications.

Voyez si dans votre région il n'y a pas d'association proposant des consultations gratuites à distance :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706
[url]

Il ne sera pas forcément facile de trouver un avocat qui acceptera de regarder bénévolement un dossier (sauf éventuellement dans un cadre associatif).

Quelle est exactement la nature de votre problème ?

Par roufion

Bonjour je veux un avis d'avocat pour connaitre mes chances de succès car mon avocate actuelle reprend en compte tous éléments de l'adversaire et refuse mon ssteme de défense

Par kang74

Si vous voulez un avocat il faut lui faire confiance : c'est lui le spécialiste, pas vous .

Ce serait fautif de ne pas adapter ses demandes aux pièces et demandes de la partie adverse puisque c'est comme celà que le juge va statuer : il statue sur pièces , pas au chifoumi .

Si vous voulez un avis d'avocat, c'est payant et sans étudier toutes les pièces échangées, de l'argent jeté par les fenêtres ...

Par Isadore

mon avocate actuelle reprend en compte tous éléments de l'adversaire
C'est normal, car le juge les prendra en compte. Votre système de défense ne peut pas faire abstraction des éléments donnés par la partie adverse.

Sauf dossier très simple vous avez peu de chances de trouver un avocat qui va faire ce travail bénévolement. C'est le même principe que si vous demandiez une aide bénévole pour du bricolage. S'il s'agit de changer une ampoule, ça se trouve. Mais pour retapisser tout l'appartement...

Selon la nature de l'affaire il y a parfois des associations qui proposent une aide juridique. Certaines ont même des avocats qui interviennent bénévolement.

Par roufion

Bonjour isidore

je suis d'accord avec vous sur les grandes lignes mais ce que je demande c'est un avis sur mon dossier car mon avocate me fait douter du bien fondé de ma demande

Par Isadore

C'est pour cela que je vous ai demandé la nature de l'affaire, pour éventuellement voir si l'on peut vous orienter vers une association.

Sinon il faudra soit payer un avocat, soit vous organiser un déplacement dans une permanence juridique.

ce que je demande c'est un avis sur mon dossier

Ce qui selon la nature du dossier peut demander une telle masse de travail qu'un avocat ne pourra pas vous l'offrir (hors engagement bénévole particulier).

Par roufion

Bonjour Isadore

mes excuses pour ma faute

ma situation ne me permet pas de payer un autre avocat je suis déjà en aide juridictionnelle.

mon dossier concerne l'achat d'une pergola que je conteste car elle est truffée de malfaçons; après deux expertises dont une judiciaire demandée par le tribunal, j'ai dû demander un avocat pour aller sur le fond cette avocate ayant un comportement bizarre, un avis extérieur m'aurait bien aidé

Par Isadore

Du coup dossier assez technique.

Peut-être essayer de voir du côté d'une association de consommateurs ?

Sinon vous pouvez aussi changer d'avocat, c'est le droit de tout client. Si vous avez l'aide juridictionnelle totale, cela n'entraînera aucun frais supplémentaire.

Par roufion

Bonjour

c'est ce que je vais devoir faire, l'avocate vient de jeter l'éponge "divergence de vue" pour avoir les coordonnées du batonnier local, je vois ou ?

Par Isadore

Il faut consulter le site du barreau local. Vous avez les liens sur cette page :

[url=https://www.cnb.avocat.fr/fr/annuaire-barreaux]https://www.cnb.avocat.fr/fr/annuaire-barreaux[/url]

Par roufion

merci isadore c'est fait j'attends la réponse

Par roufion

le batonnier demande, pour trouver un autre avocat, la décision d'aide juridictionnelle mais je pense que c'est l'avocate démissionnaire qui l'avait je viens de lui en demander une copie mais sera t'elle valable pour un autre avocat. pas sûr !

Par roufion

je viens de retrouver l'original mais plus d'un an est-elle toujours valable ?